

## **(65) Séméac - Thierry Darthout, directeur du site : « Aucun départ d'Alstom »**

Directeur du site de Tarbes, Thierry Darthout fait le point sur le projet de rénovation de l'établissement.

« Aucun départ d'Alstom »

Alstom... centre d'excellence de la grande vitesse ferroviaire où sont conçus et réalisés les modules de puissance des TGV et de l'AGV, 730 salariés en CDI, une centaine d'intérimaires, un carnet de commandes plein se concrétisant par 330.000 heures de production pour les deux ans à venir et la titularisation de 34 CDD, bref 250 M€ de chiffre d'affaires, mais... Quel avenir à Séméac ? « Il n'y a pas de projet de départ à l'heure où l'on parle, nous sommes toujours en phase de négociation », répond Thierry Darthout, directeur du site tarbais.

Jean Glavany a dit ce mardi dans la NR son inquiétude ? Laisse entendre que des considérations commerciales privées pourraient l'emporter sur l'intérêt industriel et collectif en hypothéquant l'avenir même d'Alstom dans les Hautes-Pyrénées, du fait des retards pris dans le projet de rénovation ? Thierry Darthout refuse la polémique et s'en tient à son dossier, qu'il récapitule comme suit.

« dont acte »

« Le président du Grand Tarbes, élu après les municipales, a confirmé qu'il s'opposait au projet de Tarbes Industrie au motif qu'il était trop important, en terme de surface et menaçait l'emploi commercial. Dont acte. A la suite de ce constat, l'étude d'impact CVL, dont les conclusions ont été remises le 4 juillet au conseil communautaire, confirme la zone d'activité Soues-Séméac, mais avec une surface réduite pour préserver l'emploi des surfaces commerciales. Gérard Trémège a alors sollicité auprès de Patrick Kron, PDG d'Alstom, un délai de trois mois pour un projet alternatif à Tarbes Industries. Les choses sont simples aujourd'hui : nous sommes toujours dans cette phase d'attente et de discussion sur ce nouveau projet. Un opérateur a été nommé sous conditions suspensives par le Grand Tarbes : il s'agit de Simon Ivanhoe. Par ailleurs, un autre opérateur, Klépierre, s'est également porté candidat officiellement. »

Cela change-t-il quelque chose pour Alstom ?

« Il s'agit toujours de trouver un accord sur les conditions de rénovation du site et, pour nous, elles n'ont pas changé : nous voulons obtenir 5, 6 M€ des 22 ha de terrain que nous cédon sur les 30 que nous possédons, un investissement de 18, 65 M€ pour les bâtiments rénovés sur notre site, que nous payerons, l'aménagement de la voirie avec un accès à l'A 64, 500 places de parking et la création d'un restaurant d'entreprise », rappelle Thierry Darthout qui, dans ce cadre, a déjà rencontré par deux fois les dirigeants de Simon Ivanhoe et répète « nous sommes toujours dans une phase de négociations et espérons obtenir un accord d'ici fin septembre, début octobre », avant d'insister : « nous sommes dans une disposition d'esprit constructive pour aboutir au plus tôt car nous aurions dû démarrer cet été et maintenant, en mettant les choses au mieux avec une éventuelle signature début octobre, nous ne commencerons pas le chantier avant la fin du premier trimestre 2009 ».

Un retard qui, du point de vue industriel, n'est pas neutre car « notre préoccupation majeure, dans ce contexte, reste de pouvoir assurer la livraison de nos produits en temps, en heure et dans le respect absolu de normes de qualité très élevées. Or, plus on attend, plus c'est difficile à gérer », constate le directeur du site tarbais mais n'en insiste pas moins : « il n'y a aucun plan de départ d'Alstom de Midi-Pyrénées et du département et nous sommes déterminés à trouver un accord satisfaisant pour l'ensemble des parties ». Rendez-vous début octobre, donc ?

Propos recueillis par Pierre Challier.

D5B7AAE8CE23072848B99435212834CA52414C03

Gérard Trémège répond à Jean Glavany.

« Sur Alstom, qui est un sujet grave, je n'ai pas de leçon à recevoir de M. Glavany »

La rentrée, c'est aussi celle des affrontements politiques qui savent parfois être croustillants, localement s'entend avec l'actualité du dossier Alstom et son avenir dans l'agglomération tarbaise. L'entretien que nous a accordé le député socialiste Jean Glavany (voir notre édition d'hier) n'a pas laissé de marbre l'actuel maire UMP de Tarbes, Gérard Trémège, qui estime « qu'Alstom est un sujet trop grave et important pour qu'on entre en polémique et, en la matière, je n'ai aucune leçon à recevoir de M. Glavany ». Entretien.

Suite de l'article...

### **(65) Séméac - Thierry Darthout, directeur du site : « Aucun départ d'Alstom »**

Qu'est-ce qui vous a choqué dans les propos de Jean Glavany lorsqu'il évoque le risque d'une disparition d'Alstom ?

Je tiens tout d'abord à rassurer les personnels d'Alstom et leur dire que nous mettrons tout en œuvre pour que les engagements soient tenus. C'est faux de dire qu'Alstom attend des garanties : je vous montre la lettre de l'un des deux promoteurs de la zone Soues-Séméac, Simon Ivanohé France, qui confirme l'acquisition des terrains pour la rénovation de l'usine et ses investissements futurs. Mais j'ai trouvé dans les cartons du Grand Tarbes [M. Trémège a succédé à M. Glavany à la tête de la communauté d'agglomération, NDLR] un projet engagé par M. Glavany que je considère comme pharaonique et surdimensionné, dangereux et à la limite de l'irresponsabilité.

M. Glavany affirme qu'aucune étude d'impact n'a été réalisée pour l'extension de certaines grandes surfaces ?

C'est entièrement faux. à l'ouest de la ville, à Ibos, la surface commerciale avoisine les 35.000 m<sup>2</sup> et nos prédécesseurs au Grand Tarbes envisageaient de construire une zone de Soues-Séméac d'environ 70.000 m<sup>2</sup>, on peut bien prévoir d'y faire 35.000 m<sup>2</sup>. De notre côté, nous avons fait faire une étude d'impact sur le projet initial de Soues-Séméac (il montre le document) qui est destructeur pour le commerce environnant. à titre d'exemple, l'impact du projet Carrefour fait perdre au supermarché de Laloubère 36 % de son chiffre d'affaires (CA), il serait donc condamné ; pareil pour le Leclerc d'Orleix qui perdrait 47 % de son CA. Tout est comme ça. Alors qu'avec notre projet corrigé, l'impact est de - 18 % sur les principaux commerces du centre-ville de Tarbes.

M. Glavany devrait savoir qu'à chaque fois qu'un projet passe, il est systématiquement suivi d'une étude d'impact faite par la CCI (Chambre de commerce et d'industrie), la DCCRF (Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes) et que la décision, au final, est prise par la CDEC (Commission départementale des équipements

Propos recueillis par Gérald Camier.

96D2E4C0740F45BB7245BA8F3E37DB19C1A9DD6D